



Direction Générale des Services

Direction de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports

DEJS-Service Administratif Jeunesse et Sport

Affaire suivie par : a.s. le paranthoen
Poste: 71 20

2014-CP-5065

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 16 mai 2014

**POLITIQUE C02 PROMOUVOIR L'ÉPANOUISSEMENT
PERSONNEL ET SOCIAL DES JEUNES YVELINOIS**

**SUBVENTIONS 2014 DE FONCTIONNEMENT
AUX UNIONS DÉPARTEMENTALES DE JEUNESSE**

Code C002
Secteur Promouvoir l'épanouissement personnel et social des jeunes yvelinois
Programme Convention partenariat jeunesse

Données financières	Fonctionnement
Enveloppes de financement	CP
Montant actualisé	300 000 €
Montant déjà engagé	0 €
Montant disponible	300 000 €
Montant réservé pour ce rapport	69 200 €

Le présent rapport a pour objet de vous proposer d'allouer des subventions de fonctionnement, pour un montant total de 69 200 €, à 6 unions départementales de jeunesse, au titre de l'année 2014.

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation les propositions d'aides financières qui pourraient être accordées, au titre de l'année 2014, aux instances départementales du secteur « jeunesse » qui ont souhaité reconduire le partenariat avec le Conseil général, sur les objectifs communs ci-après rappelés :

- Formation des jeunes et des cadres,

- Mise en réseau des structures locales,
- Développement ou création de structures nouvelles,
- Organisation de manifestations départementales,
- Equipements prioritaires.

Le subventionnement départemental prend la forme d'aides affectées, pour chacun des axes définis et après évaluation des actions soutenues dans le contrat 2013. Ces évaluations montrent que celles-ci ont été menées conformément aux termes des contrats qui avaient été conclus.

Aussi, je vous propose de reconduire l'ensemble des différents partenariats. C'est ainsi que, pour 2014, les propositions, analysées en fonction des priorités définies ainsi que de leur représentativité dans le Département, concernent les 6 instances départementales suivantes :

- Fédération départementale des Foyers Ruraux des Yvelines,
- Scouts et Guides de France,
- Guides et Scouts d'Europe,
- Ligue de l'Enseignement, fédération des Yvelines,
- Eclaireuses, Eclaireurs Unionistes de France,
- Scouts Unitaires de France.

Actions	Fédération départementale des Foyers Ruraux	Scouts et Guides de France	Guides et Scouts d'Europe	Ligue de l'Enseignement	Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France	Scouts Unitaires de France
Action de formation des jeunes et des cadres	0 €	6 800 €	5 500 €	17 000 €	700 €	10 000 €
Développement ou création de structures nouvelles	0 €	700 €	0 €	0 €	0 €	1 000 €
Mise en réseau des structures locales	3 300 €	0 €	0 €	0 €	600 €	0 €
Manifestations départementales	8 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Equipements prioritaires	600 €	4 000 €	4 000 €	0 €	0 €	2 000 €
TOTAL	11 900 €	16 500 €	9 500 €	17 000 €	1 300 €	13 000 €

Je vous rappelle qu'au cours de l'année 2013, 6 conventions de partenariat ont été signées. Le montant total des subventions attribuées s'élevait à 67 600 €.

Pour l'année 2014, le montant global des propositions s'élève à 69 200 €.

Les engagements financiers déclinés action par action seront actés avec chacune de ces instances départementales via un contrat d'objectif dont le projet de convention ainsi que le détail de chacune des actions soutenues est annexé à la présente délibération.

En conséquence, si ces propositions vous agréent, je vous invite à adopter les termes de la délibération suivante :